

Le SecuLab a vingt ans !

Le laboratoire ECAB de démonstration des dangers liés à l'électricité a ouvert ses portes en août 1998. SecuLab a 20 ans !

Dans les années nonante, L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), spécialisé dans le domaine de la prévention contre les incendies, avait estimé nécessaire de créer un laboratoire de démonstration des dangers de l'électricité. Séduite par ce projet, l'EPAI (Ecole professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg) mit à disposition les locaux nécessaires grâce au précieux soutien du service de la formation professionnelle. L'ECAB, sous la houlette de Michel Jolliet, alors inspecteur cantonal des installations électriques et aujourd'hui retraité, a alors conçu et financé l'ensemble des infrastructures pour un coût d'environ 170'000 francs. Pour sa démarche préventive, l'ECAB a reçu le Prix de mérite SSPS 1999 (Société Suisse des Spécialistes en Protection-incendie et en Sécurité).

Les démonstrations du SecuLab sont inspirées des sinistres et accidents les plus courants ou les plus importants. Y sont notamment expliqués les dangers d'électrocution de personnes et plus particulièrement d'incendie provoqués par le courant électrique lorsque, par exemple, une installation n'est pas conforme suite à un « bricolage ». Toutes les explications sont étayées d'une maquette de démonstration, montrant aux spectateurs les effets réels, parfois décoiffants, souvent tragiques ou dévastateurs, de tels incidents. Les participants sont ainsi sensibilisés aux situations dangereuses et reçoivent des conseils utiles pour les éviter.

Les démonstrations du SecuLab furent dans un premier temps destinées à tous les apprentis du canton de Fribourg, tous corps de métiers confondus. Depuis, les autres écoles professionnelles ainsi que notamment certains collèges et l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg de Grangeneuve envoient régulièrement leurs étudiants au SecuLab. Chaque année, environ 1'600 jeunes visitent le laboratoire.

D'autres groupes et institutions, professionnels ou privés, fréquentent également ces locaux, certains venant même de nos cantons voisins, soit quelque 300 personnes par an.

Aujourd'hui c'est notamment avec Frédéric Jolliet, expert en protection incendie à l'ECAB, et ses collègues, que le Laboratoire continue à vivre.

Les démonstrations sont tenues en français ou en allemand et sont gratuites pour les groupes (minimum 20 personnes) provenant du canton de Fribourg. Les réservations sont à adresser à l'ECAB par email info@ecab.ch ou par téléphone au 026 305 92 35.

Pour rappel, selon les statistiques actuelles de l'UIR (Union intercantonale de réassurance), chaque année en Suisse environ 25% des sinistres incendie sont dus à l'électricité, soit à cause d'installations ou d'appareils défectueux voire non conformes soit par une mauvaise utilisation de ceux-ci.

Fribourg, le 20 août 2018

Pour tous renseignements complémentaires :

Au fondateur :	Michel Jolliet, 077 520 36 60
Pour l'exploitation actuelle, visite et photos :	Frédéric Jolliet, Expert en protection incendie, 079 463 93 52
A la Direction de l'ECAB :	Didier Carrard, Responsable Département Prévention et Intervention, 026 305 92 40